



CTA du 10 mars 2014

Déclaration préalable

Après avoir examiné les moyens en enseignants pour la rentrée 2014, nous examinons aujourd'hui les moyens en personnels administratifs, techniques, de santé et en CPE.

Si la CGT Educ'action trouve toujours positif l'établissement, puis la mise à jour régulière, de barèmes justifiant l'attribution des moyens par établissement, ceux concernant les personnels de santé (médecin et infirmier) ne peuvent que nous montrer une fois de plus le manque criant de personnels dans les écoles et établissements scolaires de notre académie. En effet, la légère augmentation ne permet absolument pas de les doter comme cela serait nécessaire pour aider à la prise en charge des élèves et de leurs difficultés, à la prévention, à l'éducation à la santé... Bref à l'ensemble des missions assurées par ces personnels. La CGT Educ'action revendique la présence d'au moins un personnel de santé à temps plein dans chaque école et établissement du Second degré.

Pour les personnels administratifs, l'absence de nouveaux moyens est extrêmement négative, d'autant qu'elle vient s'ajouter à des années de « non augmentation », alors que les effectifs élèves augmentent, ainsi que les effectifs de certains personnels, entraînant automatiquement une montée en charge des tâches administratives de gestion. Les conditions de travail des personnels se dégradent et entraînent souffrance et tensions. C'est particulièrement le cas pour les personnels des agences comptables qui, en plus de la montée de la charge de travail, subissent depuis quelques années les effets des regroupements des agences. La CGT Educ'action s'oppose à ce processus dont l'une des principales motivations est budgétaire. Les moyens nécessaires pour assurer la montée en charge des agences comptables devant accueillir à terme en moyenne 6 établissements (plus pour certaines) ne suivent pas. En effet, il faut des moyens en personnels, en locaux de travail et d'archivage, pour permettre de garantir le bon fonctionnement des services d'un point de vue comptable mais aussi pour ce qui concerne la gestion quotidienne des établissements scolaires.

Concernant les postes de CPE, toute augmentation est positive même si celle-ci est très limitée au regard du nombre d'établissements de notre académie. Cette augmentation de moyens est la première depuis de nombreuses années, alors que les effectifs d'élèves en collèges et lycées augmentent. Le barème établi pour répartir ces nouveaux moyens met en lumière un manque de moyens. Manque notable, alors que notre ministre affiche sa volonté de lutter contre le décrochage, de renforcer le lien avec les familles, de porter attention au parcours scolaire des élèves les plus fragiles...autant de missions au cœur du travail quotidien des conseillers principaux d'éducation !

Quant à la carte des CIO, nous ne pouvons que rappeler notre opposition à la disparition de très nombreux lieux d'accueil des jeunes dans notre académie et notre attachement à un service public d'orientation. Mais là, comme pour de nombreuses autres réformes, nous assistons au démantèlement ou à l'affaiblissement du service public d'éducation et ne sommes pas vraiment consultés mais plutôt informés régulièrement dans les groupes de travail et comités techniques.

Enfin, Monsieur le Recteur, la CGT Educ'action tient à souligner la colère des personnels en lutte et en grève pendant plusieurs semaines en janvier et février. Des collèges et lycées des Hauts de Seine se sont mobilisés pour obtenir des moyens supplémentaires pour la rentrée 2014, beaucoup de ces établissements classés ZEP n'auront pas

CGT Educ'action-Versailles 245, boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ : 01.46.09.98.70 - e-mail : uasenver@wanadoo.fr

🌐 site web CGT Educ'action-Versailles : <http://www.cgteduc-versailles.fr/>



CTA du 10 mars 2014

Déclaration préalable

les moyens de maintenir les effectifs par classe de cette année alors que ceux-ci sont déjà bien trop élevés pour permettre d'accompagner tous les élèves et de leur donner toutes les chances de réussir leur scolarité. L'ensemble des organisations syndicales s'est engagé dans ce mouvement avec les enseignants, les élèves et les parents pour réclamer des moyens supplémentaires. Il est incompréhensible et inédit, face à un tel mouvement, que vous n'ayez jamais reçu de délégation, ni souhaité entendre leurs demandes et leurs difficultés.

Les représentants de la **CGT Educ'action** Versailles au CTA

Marie Buisson, Michaël Marcilloux

CGT Educ'action-Versailles 245, boulevard Jean Jaurès 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ : 01.46.09.98.70 - e-mail : uasenver@wanadoo.fr

🌐 site web **CGT** Educ'action-Versailles : <http://www.cgteduc-versailles.fr/>